

2K

SAS au capital de 600 euro

Siège social : Chemin de bechereau 53000 Laval

944 280 809 RCS Laval

PREMIERE RESOLUTION

**RAPPORT DE GESTION EN VUE DES DECISIONS DES ASSOCIES**

**EN DATE DU 30/09/2025**

DEUXIEME RESOLUTION

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES UNIQUE EN DATE DU 30/09/2025**

Le 30/09/2025, l'assemblée des Associés de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société
- Modification corrélative des statuts de la Société
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

*Kevin Lechat*, résidant *Chemin de bechereau 53000 Laval*, Le Président, est propriétaire de 330 actions composant 55 % du capital social de la Société.

*Katell Cugny*, résidant *Chemin de bechereau 53000 Laval*, La directrice adjointe, est propriétaire de 270 actions composant 45 % du capital social de la Société.

L'assemblée est présidée par *Lechat Kevin*, président de la Société,

kc. kc

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et/ou statutaires ont été adressés aux Associés ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social de la Société du *Chemin de bechereau 53000 Laval, au 8 place de la paix 35500 Balaze*, et ce à compter du *30/09/2025*.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, les Associés décide de modifier l'article [*numéro de l'article*] des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

*« Article 4– Siège social*

*Le siège social est fixé au 8 place de la paix 35500 Balaze. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Les Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

RC KL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés.

Il appartient à une société en cours de transfert de siège social de s'assurer qu'elle peut être jointe par l'intermédiaire de son ancienne adresse aussi longtemps que les formalités de changements de siège n'ont pas abouti.

\_\_\_\_\_  
**Lechat Kevin**

President



le 30/09/2025

**Cugny Katell**

Directrice adjointe



le 30/09/2025

KC KL